



ENJEUX VITAUX POUR LES CATHOLIQUES

AUJOURD'HUI. Apport du mouvement Église-Wallonie à la démarche du CIL

En réponse à la demande du Conseil Interdiocésain des Laïcs de Wallonie-Bruxelles (CIL) visant à renforcer ses relations avec ses membres et partenaires en vue de mieux rencontrer les enjeux vitaux pour les catholiques aujourd'hui, le comité du mouvement Église-Wallonie a mis au point la présente contribution.

Église-Wallonie considère comme prioritaire pour l'Église une démarche pastorale partant de la vie et des aspirations que les catholiques de Wallonie partagent avec de nombreux hommes et femmes dans leur Région et ailleurs.

1. LES TROIS ENJEUX VITAUX

1^{ER} Enjeu : l'agir au cœur de la société

L'Église en Wallonie, Peuple de Dieu et Magistère, doit être capable de travailler en inculturation, comme celle-ci est mise en œuvre en différents territoires du monde.

Pour Église-Wallonie, cet agir impose de s'inscrire dans les caractéristiques sociales, économiques et culturelles de la Wallonie, pour contribuer au projet collectif commun.

L'Église a à collaborer avec toutes celles et tous ceux qui agissent dans la pluralité des croyances pour plus d'humanité, de dignité et de justice, en partant de l'interpellation radicale des plus démunis, matériellement, socialement ou intellectuellement.

L'Église des « croyant-e-s en Jésus-Christ » doit s'élargir à la communauté plurielle comprenant les « espérant-e-s en une transcendance » ainsi que toutes celles et tous ceux qui font confiance en leurs propres capacités individuelles et collectives d'agir en solidarité et dans un dialogue fondé sur la raison.

L'Église en Wallonie doit sortir des illusions d'une « troisième voie » politique dont elle aurait le mérite et le monopole.

Ses membres ont à assumer leurs affiliations multiples (famille, quartier ou village, ville, région, travail, mouvement social et/ou politique, paroisse et communauté de foi, etc), mais aussi à s'appuyer sur les vécus et les expériences des groupes engagés sur le terrain, prestataires et bénéficiaires de pratiques de solidarité et de fraternité.

2^e Enjeu : le sens

L'Église doit faire droit aux questions de sens de nos contemporain-e-s et spécialement à celles des jeunes qui recherchent explicitement Dieu.

Pour Église-Wallonie, le fait que certain-e-s ressentent un silence de Dieu dans leur vie n'est pas nécessairement le résultat de carences de l'Église, mais il est inhérent à l'existence de l'être humain qui ne peut échapper à l'incompréhension, à l'impermanence et à la souffrance. L'Église ne peut donc se contenter de donner des réponses toutes faites et stéréotypées. Dans un monde qui valorise essentiellement l'innovation, elle a à porter aussi la conviction que la tradition de foi revisitée permet de rafraîchir les questions comme : Suis-je aimé ? Pourquoi suis-je ici ? Qu'est-ce que je découvre de meilleur comme aspiration en moi ? , « Et Dieu dans tout ça ? », Quel avenir pour mes enfants ou pour

les jeunes autour de moi ? Dans cette recherche, l'Église a à être à l'écoute et doit avoir la volonté d'apporter sa contribution aux cultures présentes en Wallonie dans le respect des mémoires de celles-ci.

Pour l'Église-Wallonie, il est nécessaire de construire une mémoire active des chrétiens et chrétiennes qui ont, au long des siècles, essayé de vivre selon cette recherche de sens et d'agir en conséquence.

3^e Enjeu : les ministères et services de l'Église

L'Église en Wallonie, Peuple de Dieu et Magistère, rassemble des femmes et des hommes qui sont médiation de l'amour de Dieu, par ce qu'on appelle les ministères et les services.

Pour cela, l'Église doit faire droit à une diversité des vocations.

En ce qui concerne les ministères, elle a à veiller à promouvoir un sacerdoce et un épiscopat de proximité. Il lui faut aussi reconnaître et faire droit à une grande variété de ministères chez les femmes et les hommes en ce qui concerne l'aide sociale, la catéchèse, les études et l'enseignement, les offices des lectures, les célébrations de la cène, la réconciliation, l'accompagnement des malades et des prisonniers, les funérailles, l'écoute et l'aide au discernement.

L'Église doit aussi reconnaître la diversité de services, dont certains à prester pour des périodes limitées afin de permettre renouvellement et rajeunissement.

Celles et ceux qui participent à la vie de l'Église ont à organiser une capacité d'écoute mutuelle et une capacité d'agir en commun. Si nécessaire, ils et elles doivent pouvoir mettre de côté un prophétisme individualiste, car on n'a pas nécessairement raison seul, toujours et contre toutes et tous. Ils et elles doivent être aussi capables de surmonter une contre-dépendance oedipienne par rapport à l'autorité quand celle-ci est écoute et service dans le souci du bien commun.

Ces principes ont à être actualisés en Wallonie en tenant compte des contraintes géographiques et sociétales, des situations locales et des ressources humaines. Car chaque époque comme chaque lieu a besoin d'une contextualisation de la Bonne Nouvelle de Jésus.

2. CE QUE PEUT FAIRE LE CIL

Au CIL, il revient de jouer son rôle d'assemblée des laïcs catholiques de Wallonie et de Bruxelles, mais aussi de relier à la fois ces laïcs à l'Église locale et à l'Église universelle formée des communautés chrétiennes de Belgique, d'Europe et des autres continents. Le CIL doit aussi contribuer à la capacité d'ouverture des « croyant-e-s » et /ou des « espérant-e-s » en ce monde tel qu'il est.

Se considérant comme acteur au sein d'une société toujours d'avantage pluraliste, il a à faire connaître et reconnaître ses apports à la formation permanente des citoyen-ne-s dans les cadres et par les responsables de la Communauté française Wallonie-Bruxelles ainsi que des Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale. Établir des liens entre ce qui se vit dans celles-ci, mais également ce qui se vit en Flandre, en Europe et outremer est aussi une vocation du CIL, notamment en sa qualité de membre du Forum européen des Laïcs.

Enfin, le CIL doit contribuer à renouveler la pensée théologique et sociétale de l'Église catholique et y développer l'enseignement et la formation des laïcs en partant des expériences, des échanges et des réflexions de ses membres et autres partenaires.

Transmis le 6 janvier 2009 par Jean-Pierre Lemaître, délégué d'Église-Wallonie au CIL